

La République du Centre, 3 octobre 2016

CHÂTEAU-RENARD

L'équipement aquatique sort de terre

La pose de la première pierre de l'équipement aquatique communautaire, situé à Château-Renard, s'est déroulée en présence des sénateurs du Loiret, Jean-Noël Cardoux, Eric Dolige et Jean-Pierre Sueur, de François Bonneau, président de la région Centre Val-de-Loire, d'Hughes Saury, président du Conseil départemental du Loiret, de Michel Baugneau, président de la CCCR, de Lionel de Raffeles, président de la CCBC et président du Pays Gâtinais, de l'architecte Jean-Luc Calligaro, et de Marc Bénédic, maître de Château-Renard, ainsi que de nombreux autres élus.

Cette cérémonie avait dû être annulée à cause des inondations. La fin des travaux est prévue en juin 2017.

Sur une emprise de 4.000 m², l'équipement aquatique comprendra un



CÉRÉMONIE. Avant d'être scellée, la première pierre de l'équipement aquatique a reçu un parchemin signé par les élus et quelques pièces de monnaie. Un ruban tricolore a été coupé.

bâtiment de 1.200 m² sur deux niveaux, avec 600 m² de halle bassin (avec une piscine de 25 m x 10 m d'une profondeur de 1,20 m à 1,80 m, quatre couloirs), des surfaces de plages pour la détente.

Il sera complété par un

parking mutualisé avec celui existant, un dépôt-minute bus, un espace 2 roues, une voie piétonne, des espaces verts.

Coût global de l'opération estimé HT : 3.240 millions d'euros. Subventions de la Région : 300.000 €, du Département

(654.192 €), du fonds de concours de la commune de Château-Renard (500.000 €), de la commune de Tigrières (20.000 €), emprunt de la CCCR sur 20 ans (1,2 millions d'euros) ; et la trésorerie de la CCCR pour le solde. ■